



Sortie d'indivision compliquée

Par **bg35**, le **11/03/2014** à **12:51**

Bonjour,

Nous avons hérité à la mort de mes parents d'une moitié de propriété en indivision. cette indivision date de 1986 (date du décès de mon dernier grand-parent). la sortie d'indivision se passe très mal et nous en sommes au stade de la sortie contentieuse et avons mandaté un avocat pour sortir de cette indivision par voix judiciaire. L'autre propriétaire (mon oncle) me réclame des loyers car j'y ai vécu quelques années à titre gratuit par mes parents. Ma mère m'a accordé la gratuité car était consciente de l'état d'insalubrité de la maison et surtout elle a toujours tout payé sur cette maison(impôts, assurances, diverses charges) Mon oncle n'a jamais rien payé même avant que je m'y installe.

Ma question est la suivante: serai je vraiment dans l'obligation de payer un loyer à mon oncle qui savait que j'y habitais , n'a jamais rien demandé pendant ce temps d'occupation et son inertie sur l'indivision[/b].
d'avance, merci de m'éclairer sur ce point .
j'espère avoir été précis dans mon cas:)

Merci pour vos réponses